



VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

(Association agréée au titre de l'art. L. 252-1 du code rural recodifié Art L.141-1 du Code de l'Environnement)

Nompatelize, 26 mars 2021

Monsieur Patrick NARDIN
Maire
88000 EPINAL

Objet : Dépôt sauvage de déchets
Pièces jointes : Photos (dans le corps du mail)

Monsieur le Maire,

Vosges Nature Environnement est une association de protection de la nature et de l'environnement agréée par le préfet pour le département des Vosges.

J'ai l'honneur, Monsieur le Maire, d'attirer votre attention sur un dépôt de déchets, situé à proximité de la déchetterie (cf plan ci-dessous), qui nous a été signalé par un de vos concitoyens.

Ce dépôt est constitué de toutes sortes d'objets, comme vous pouvez le constater sur les photos jointes.

Ce dépôt entraîne un impact grave sur l'environnement, que ce soit sur le paysage comme l'illustrent les photos, comme sur les sols et l'eau, par les différentes pollutions générées.

Il s'agit d'une atteinte à l'environnement et d'une infraction pénale au sens de l'article l'article L. 541-46-4° du Code de l'environnement.

Il est donc urgent d'agir afin de mettre un terme à ces atteintes et de faire évacuer ces déchets.

Il résulte des articles L.541-2 et L.541-3 du Code de l'environnement que tout producteur ou détenteur de déchet est tenu d'en assurer leur élimination conformément aux dispositions du code précité. Si l'identité du producteur demeure inconnue, le propriétaire du terrain sur lequel sont entreposés les déchets doit être considéré comme la personne responsable.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous demander de faire appliquer la loi en exigeant l'évacuation des déchets dans les meilleurs délais par mise en demeure adressée, au propriétaire du terrain (s'il est autre que la collectivité d'Epinal) et auteur des dépôts, en sa qualité de détenteur des déchets, en application de l'article L. 541-3 du Code de l'environnement.

Je vous remercie par avance de me faire connaître la suite que vous ne manquerez pas de donner à cette demande, et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président
Jean-François FLECK

